



## CDEN du 1<sup>er</sup> avril 2021

M. L'IA-Dasen 31

Mme la Vice-Présidente du CD 31,

**L'UNSA Éducation prend acte de la décision du Président de la République de « fermer » les collèges et lycées pour quatre semaines** (deux semaines d'enseignement à distance, deux semaines de vacances. Pour le SE-Unsa, ces décisions mettent un terme à la forte inquiétude de la communauté éducative face au virus et stoppent la désorganisation vécue depuis plusieurs semaines dans les écoles et les établissements face à la multiplication des cas positifs chez les élèves, des fermetures de classes et des absences chez les personnels.

**Nous serons très attentifs à ce que nos collègues ne soient pas mobilisés sur leurs deux semaines de vacances dont ils ont bien besoin.** L'Unsa regrette néanmoins que ce scénario n'ait fait l'objet d'aucune discussion préalable avec les personnels, les parents ou les collectivités malgré les demandes répétées pour anticiper tous les cas de figure.

Il faut absolument que très rapidement toutes les précisions soient données aux personnels qui doivent gérer les décisions, s'organiser et ne peuvent être informés par voie de presse. **Il est nécessaire que la clarté la plus complète soit faite sur toutes les mesures à prendre**, à la fois pour l'accueil des enfants des personnels prioritaires, pour la continuité pédagogique, mais également sur la gestion de l'ensemble des personnels et leur positionnement administratif.

En conséquence de ces annonces, des arbitrages rapides doivent être rendus pour les examens en privilégiant le contrôle continu. Les personnels, les élèves et les parents doivent être rassurés et ne peuvent attendre de voir comment la pandémie va évoluer en mai. **Le SE-Unsa demande l'annulation des épreuves terminales du DNB et l'adaptation des épreuves du bac.**

**Nous devons dès à présent nous préoccuper de préparer la reprise. Pour cela la vaccination des personnels qui travaillent dans les écoles, collèges et lycées est une priorité et doit se concrétiser rapidement.** Nous devons également procéder aux recrutements qui permettront d'assurer les remplacements et le renforcement des vies scolaires et se donner les moyens de mettre en place le triptyque « tester-alerter-protéger » dans de bonnes conditions. De même partout où c'est possible, les mesures y compris les

travaux qui favorisent le lavage des mains, l'aération des locaux, l'assainissement de l'air doivent être engagées.

**Cette décision est prise dans un contexte de fort épuisement de tous nos collègues encore accentué dans notre département sur lequel la tension monte**, nous en avons un bel exemple avec la fermeture du collège d'Aussonne.

Les personnels de direction, les directeurs et directrices d'école, les inspecteurs et inspectrices, les adjoints-es gestionnaires et les équipes administratives qui passent leur temps à réorganiser en fonction des fermetures de classe, les équipes de vie scolaire qui sont débordées et souffrent du manque d'effectif pour faire face à la désorganisation et aux absences, les personnels de santé qui trop peu nombreux et sans les renforts nécessaires sont mobilisé-es pour assurer le « contact-tracing », pour effectuer les dépistages et ont trop souvent été contraints de délaissier leurs missions vers les élèves. Les assistant-es de service social mobilisé-es depuis le début de cette crise doivent absolument être reconnu-es et associé-es étroitement pour accompagner les élèves et leurs familles.

**A l'UNSA Éducation, nous avons toujours exprimé l'importance du maintien de l'ouverture des écoles, des collèges et des lycées** pour limiter les conséquences sociales, psychologiques, éducatives qui touchent toujours plus fortement les jeunes les moins favorisés.

Il faut donc rapidement se donner les moyens d'envisager la réouverture.

**Nous attendons de notre administration qu'elle mette tout en œuvre pour organiser une fin d'année plus sereine pour les élèves et les personnels** en mettant en place les adaptations pédagogiques nécessaires, notamment sur la question des examens et en préparant la réouverture en concrétisant un dispositif de vaccination.